



DIE GEBIRGSKANTONE

Regierungskonferenz der Gebirgskantone
Conférence gouvernementale des cantons alpins
Conferenza dei governi dei cantoni alpini
Conferenza da las regenzas dals chantuns alpins



Les cantons alpins veulent renforcer l'espace alpin en tant que cadre de vie, espace économique et culturel diversifié avec des régions pleines de vie et un haut degré d'autodétermination. Pour ce faire, ils définissent quatre champs d'action prioritaires:

- 1. Ménager et utiliser durablement les forces et les ressources naturelles**
- 2. Renforcer les centres alpins**
- 3. Améliorer et garantir sur le long terme les infrastructures de transport et de télécommunications**
- 4. Développer et optimiser l'utilisation des forces hydrauliques**

Ces champs d'action se basent sur une stratégie territoriale commune dans laquelle les qualités, les performances, les déficits ainsi que les effets directs et indirects sur les espaces alpins sont placés dans un contexte global.

Espace alpin: cadre de vie avec des conditions existentielles intéressantes

La Suisse est considérée comme un «pays de l'Arc alpin» et perçue comme tel à l'intérieur comme à l'extérieur. Les Alpes sont ainsi pour la Suisse un emblème porteur d'identité. L'espace alpin est bien plus qu'un simple instrument pour les traditions et les stratégies de marketing. C'est avant tout un cadre de vie, un espace économique et culturel pour environ 20 % de la population suisse, et non pas un «territoire alpin laissé en jachère» ou seulement un espace de détente pour la population des agglomérations du Plateau. La Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) perçoit l'espace alpin comme un cadre de vie qui garantit des conditions existentielles intéressantes en respectant de manière égale les aspects de durabilité (économique, écologique et social).

Vision 2030 des cantons alpins pour l'espace alpin

L'espace alpin est un cadre de vie, un espace économique et culturel diversifié avec des régions pleines de vie et un haut degré d'autodétermination. Il offre à la population des conditions existentielles durables, au plan économique, écologique et social, avec un potentiel de développement. La mise en valeur des forces et ressources naturelles exceptionnelles revêt une importance fondamentale.

L'espace alpin est également un partenaire du Plateau suisse et des espaces métropolitains suisses. Les dépendances fonctionnelles réciproques étant reconnues, elles seront développées en commun.

Modifications dynamiques des conditions-cadres

La métropolisation, l'internationalisation et la globalisation ont un impact considérable sur l'espace alpin. De nombreux postes de travail ont été supprimés dans l'espace alpin et concentrés dans les agglomérations. La cohésion sociale et politique entre les métropoles et les régions de montagne est en danger. Nombre d'habitants des villes du Plateau perçoivent l'espace alpin avant tout comme un espace de loisirs et de détente, et moins comme un cadre de vie et un cadre économique pour la population résidente. Cela se manifeste dans des réglementations toujours plus restrictives. Elles limitent la marge de manœuvre pour créer de la valeur ajoutée de manière autonome dans les espaces alpins, sans créer pour autant des solutions de rechange équivalentes. Les jeunes générations émigrent vers les centres, ce qui contribue au vieillissement de la population. La liaison importante pour l'espace alpin avec les voies de communication internationales risque d'être «enterrée» au vrai sens du terme par les infrastructures transalpines exigées au plan national et international pour le trafic de transit. Ces quelques exemples montrent que la garantie des conditions existentielles intéressantes dans l'espace alpin est difficile. Cette prise de conscience n'est pas récente, mais les conditions-cadres se sont rapidement et considérablement modifiées, et la dynamique des développements reste forte.

Qualités et performances, mais également déficits et nuisances

Les espaces alpins sont l'emblème de l'industrie touristique suisse et le pilier le plus important de l'industrie de l'électricité. Ils génèrent en outre un profit externe essentiel (par ex. en tant

qu'espace de détente) et fournissent des prestations d'intérêt général (par ex. agriculture et sylviculture). Dans le même temps, les espaces alpins assument des charges considérables en faveur des agglomérations environnantes (par ex. trafic de transit transalpin routier et ferroviaire en toute sécurité, lignes pour le transit de l'électricité, etc.). D'autre part, les espaces alpins présentent des déficits en infrastructures et en approvisionnement de base (poste, transports, énergie, télécommunications et santé) qu'ils ne peuvent pas réduire de manière autonome et qui se répercutent sur la qualité de la vie sociétale et économique. Leur économie est confrontée à d'énormes difficultés (agriculture et sylviculture en particulier). Par ailleurs, les espaces alpins sont touchés de manière disproportionnée par les évolutions globales négatives (par ex. changements climatiques), dont ils ne sont pas ou très peu responsables, comparativement aux métropoles.

Stratégie territoriale des cantons alpins

Avec la stratégie territoriale commune pour les espaces alpins en Suisse, les cantons alpins plaident les qualités, les performances, les déficits de l'espace alpin ainsi que les effets directs et indirects qu'il subit dans un contexte global. La stratégie sert de prise de position des cantons alpins concernant leurs tâches communes de développement territorial ainsi que la concrétisation du Projet de territoire Suisse. Elle définit quatre champs d'action prioritaires.

Les quatre champs d'action prioritaires de la stratégie territoriale

1 Ménager et utiliser durablement les forces et ressources naturelles

L'équilibre entre les possibilités de créer de la valeur ajoutée avec les ressources naturelles de l'espace alpin et leur limitation due à des restrictions nationales et internationales sera réajusté. Les partialités seront supprimées et une exploitation globale durable de ces ressources sera garantie. Les besoins sociétaux, économiques et écologiques dans l'espace alpin et sur le Plateau seront pris en compte de manière équilibrée.

Dans les espaces alpins, l'utilisation des forces et ressources naturelles offre de multiples possibilités pour créer de la valeur ajoutée. L'énergie, le paysage et la biodiversité, l'agriculture et la sylviculture, le tourisme, la détente, la formation ne sont que quelques exemples.

Un équilibre durable entre les possibilités de créer de la valeur ajoutée avec les ressources naturelles de l'espace alpin (création de valeur ajoutée par l'exploitation et création de valeur ajoutée par la protection) est au centre des intérêts des cantons alpins. Cet équilibre se modifie au fil du temps et avec l'évolution du système des valeurs des utilisateurs et des observateurs de l'espace alpin. Il se modifie également en raison des changements climatiques, de l'augmentation des dangers naturels et de la pression accrue sur l'exploitation, par ex. de l'énergie hydraulique.

Les cantons alpins sont d'avis qu'il faut des visions et des règles différenciées dans tous les domaines, également pour les intérêts de protection. Cela, pour permettre une pesée non discriminatoire de tous les intérêts sociétaux, économiques et écologiques et pour décider sur cette base si les ressources naturelles doivent être exploitées pour créer de la valeur ajoutée et dans quelle mesure. L'échelon régional est un cadre judicieux pour cette pesée des intérêts.

2 Renforcer les centres alpins

Les fonds de vallées multifonctionnels ainsi que les centres régionaux et touristiques doivent être renforcés en tant que moteurs économiques avec leurs propres espaces fonctionnels (espace alpin des centres). Le «réseau des villes» du Plateau doit être complété par un réseau de centres fonctionnel dans l'espace alpin.

En tant que moteurs économiques, les centres sont très importants, car ils donnent un regain d'activité à l'espace alpin. Ils sont indispensables pour développer le milieu bâti et les transports de manière coordonnée, pour renforcer les infrastructures sociales et techniques des régions et pour garantir un accès facile aux offres de formation régionales et suprarégionales. Les cantons alpins distinguent trois types de centres dans l'espace alpin:

Fonds de vallées multifonctionnels: Les fonds de vallées limités sont intensément exploités. Les stratégies actuelles de développement territorial, telles qu'également appliquées sur le Plateau, sont insuffisantes pour les fonds de vallées de l'espace alpin. La coordination entre les infrastructures, le développement du milieu bâti et les espaces libres, telle que prévue par le programme d'agglomérations de la Confédération, est en partie soumise à d'autres mécanismes que sur le Plateau, notamment en raison de la situation topographique.

Centres des vallées: Dans les vallées alpines connaissant un développement dynamique, les particularités du développement actuel du milieu bâti se perdent. Inversement, dans les régions et les vallées qui se dépeuplent, la conservation de la valeur du milieu bâti actuel est menacée. Plusieurs vallées ne disposent pas d'un centre stable, c'est-à-dire d'une localité non menacée de dépeuplement et capable de donner un regain d'activité à la vallée.

Centres touristiques: Les centres touristiques alpins ont tendance à se regrouper, à élargir leur palette d'offres et à étendre les périmètres intensément exploités par le tourisme. Les conflits avec la protection du paysage s'aggravent. En même temps, certains de ces centres sont relativement isolés, peu intégrés dans le réseau des centres de l'espace alpin et encore moins dans les espaces métropolitains.

Dans le contexte des caractéristiques territoriales particulières, les centres des régions de montagne requièrent des stratégies spécifiques à géométrie variable. L'espace alpin profite des expériences acquises au cours des siècles pour se protéger des dangers naturels.

3 Améliorer et garantir sur le long terme les infrastructures de transport et de télécommunications

Les infrastructures de transport et de télécommunications de l'espace alpin, à l'intérieur et vers les métropoles voisines en Suisse et en Europe, seront garanties conformément aux récents développements technologiques. Dans le domaine des transports et de l'énergie, un raccordement optimal sera établi avec les liaisons transalpines.

La desserte et l'accessibilité sont les conditions de base pour l'échange, le développement de la dynamique intérieure, la participation à la dynamique sociale, culturelle et économique des régions environnantes (en particulier des espaces métropolitains suisses et européens) et pour le transfert des potentiels de l'espace alpin (énergie, hôtes, main-d'œuvre...). Dans l'espace alpin, il faut satisfaire aux diverses exigences des habitants, des hôtes, du transport de marchandises ainsi

que du transport d'énergie et d'informations (télécommunications). L'espace alpin fournit une contribution importante aux régions environnantes, notamment dans le trafic de transit transalpin (personnes et marchandises) ainsi que dans la production et le transport d'énergie.

Les réseaux ferroviaires / routiers, en particulier également dans la direction est-ouest, servent de base à l'échange intra-alpin et à la fonctionnalité de l'espace alpin en tant que réseau de centres. Il s'agit entre autres aussi de la liaison entre les centres de formation et les sites industriels ou de l'accès aux offres touristiques.

La desserte de l'espace alpin avec des possibilités de télécommunications de haute qualité est étroitement liée à l'attractivité de l'espace alpin, non seulement en tant qu'espace de détente, mais aussi comme site économique diversifié. En plus de l'attractivité du site pour les entreprises et de la qualité d'habitat en général, la possibilité du travail à domicile offre une perspective intéressante pour l'espace alpin.

4 Développer et optimiser l'utilisation des forces hydrauliques

L'utilisation des forces hydrauliques dans l'espace alpin sera développée et optimisée. Les sites déjà utilisés et la construction de nouvelles installations avec un bon potentiel coûts-utilité dans l'optique d'une durabilité globale seront prioritaires.

Pour notre société, un approvisionnement énergétique durable est extrêmement important. L'énergie hydraulique en tant que partie intégrante de l'approvisionnement énergétique durable est une caractéristique unique des espaces alpins. Elle recèle un fort potentiel économique et revêt une grande importance, en partie à l'échelon européen, à cause de la mise en réseau avec les espaces métropolitains en Suisse et à l'étranger.

Dans tous les domaines politiques, il s'agit de veiller, de manière coordonnée, à ce qu'un développement de l'énergie hydraulique et de la production durable d'énergie reste possible. Si la Suisse veut réussir le virage énergétique, les régions de montagne sont extrêmement importantes. Il peut aussi en résulter une forte mise en valeur économique. Les revenus de l'exploitation des ressources (notamment de l'énergie hydraulique) doivent retourner aux régions de montagne. Inversement, l'espace alpin est tenu d'élaborer les directives adéquates pour le développement futur des énergies hydraulique, éolienne et solaire.

Mise en œuvre de la stratégie

Les champs d'action prioritaires et les mesures figurant dans la stratégie représentent des intérêts communs essentiels pour les cantons alpins. A ce propos, la Conférence gouvernementale des cantons alpins (CGCA) veut assumer une fonction de pilotage et de coordination au plan politique et technique.

Pour préserver et renforcer l'espace alpin en tant que cadre de vie animé, la CGCA s'engage pour augmenter les marges de manœuvre en faveur de projets individuels et d'acteurs motivés capables de faire bouger les choses à l'échelon local ou régional. En impliquant les parties intéressées dans l'élaboration et la réalisation des projets, la durabilité doit être garantie, même avec un assouplissement des réglementations. Au vu des différents intérêts en jeu qu'il s'agit de peser, la CGCA prévoit une gestion de conflits efficace.

La mise en œuvre de différentes mesures résultant des champs d'action prioritaires nécessite une meilleure coordination des politiques sectorielles ainsi qu'une coordination supracommunale renforcée. Cela requiert un échelon communal opérationnel. La CGCA s'engage pour un transfert de connaissances et d'expériences. A cet effet, il ne faut pas de nouvelles structures, mais il faut avant tout recourir aux structures existantes (par ex. aux associations régionales de communes).

Dans le même temps, la CGCA s'engage aussi pour que le niveau communal ne soit pas encore plus affaibli. Pour l'occupation décentralisée et la promotion de l'espace alpin, et en particulier des régions ni urbanisées ni touristiques, une capacité d'action et une responsabilité suffisantes des communes sont capitales. Par ailleurs, la CGCA estime qu'il est impératif de prendre des mesures pour renforcer la coordination à l'échelon intercommunal.

En lien avec la présente stratégie, la CGCA s'engage pour que l'établissement des plans directeurs des cantons alpins soit autant que possible axé sur la mise en œuvre. Cela permet de réaliser une meilleure coordination des domaines politiques à l'échelon cantonal, par exemple par l'harmonisation entre le programme de mise en œuvre de la NPR et les mesures cantonales pour les plans directeurs. Les cantons considèrent cette stratégie comme une base et un cadre d'orientation général pour leurs projets de territoires, à l'instar du Projet de territoire Suisse.

Août 2014